



Projet « Cœur de Soisy »

LA FIN DE LA PHASE 3 !

_Les travaux de la nouvelle voie d'accès au parc (rue des Chenevières) et des locaux de la Maison Médicale seront terminés courant mars. la 4ème phase des travaux du «Cœur de Soisy» pourra être lancée.

LES SUBVENTIONS EN 2014, POUR LA 4ÈME PHASE

Conseil Général
Mai 2014
682 800 euros

Conseil Régional
Novembre 2014
711 046 euros

Depuis peu, les Soiséens peuvent, en centre-ville, avoir un aperçu de la nouvelle « rue des Chenevières » ; cette rue qui relie la rue Notre Dame, longe le château des Chenevières, et conduit dans le parc.

Le samedi 11 avril prochain, à 11h, cette nouvelle rue et son parking de 23 places seront inaugurés. À cette occasion, la bâche sera totalement retirée, offrant un «point de vue» inédit sur le château et son parc.

Cette nouvelle voie permettra d'accéder aux locaux de la « Maison médicale » et à son parking de 40 places.

La phase 4 du projet « Cœur de Soisy » devrait commencer en 2015, avec :

- Le début de la rénovation du château et ses abords,
- La réhabilitation de la place de l'église (rue Galignani, rue de l'Église et parvis de l'église Notre Dame).

(voir croquis P. 8 et 9).

Le « Cœur de Soisy », Un centre-ville en pleine rénovation...

POUR RAPPEL

Phase 1 (2012) :

« Avenue et allée Chevalier »

Travaux d'assainissement, rénovation de la voirie et des trottoirs, plantation d'arbres et réaménagement des stationnements.

Phase 2 (2014) :

« Rue Notre Dame »

Travaux d'assainissement, rénovation de la voirie et des trottoirs, création d'un nouvel arrêt de bus.

A Phase 3 (2014/2015) :

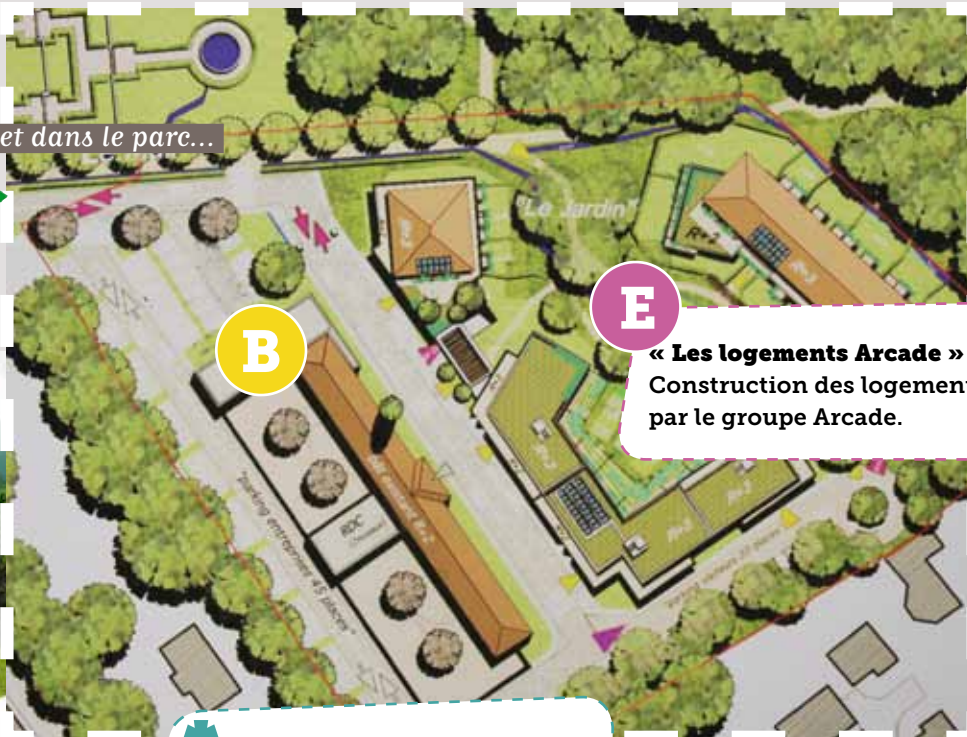
Nouvelle « Rue des Chenevières » et nouveau parking de 23 places

B Locaux rénovés de la « Maison médicale » et nouveau parking de 40 places

**C Phase 4 (début dès 2015) :
Rénovation du « Château des Chenevières et de son parvis » ouvert sur la ville.**

D Rénovation de la place de l'Eglise (rue Galignani, rue de l'Eglise, parvis de l'église), Travaux sur les réseaux d'assainissement, rénovation de la voirie et des trottoirs, canalisation en surface des eaux de source et réorganisation du stationnement.





... et dans le parc...

B

E

« Les logements Arcade »
Construction des logements par le groupe Arcade.



Les locaux de la Maison médicale

Le bâtiment complètement rénové sera loué par la commune à un cabinet médical constitué en « Société Civile de Moyen » regroupant plusieurs médecins et praticiens paramédicaux. Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la location se fera au prix du marché des locaux neufs (à savoir 15 euros/m² par mois).

LA RUE DE L'ÉGLISE RÉSERVÉE AUX CAMIONS ET AUX RIVERAINS

Dans le cadre de la construction des logements du Groupe Arcade, une réorganisation de la circulation a été mise en place « Rue de l'Église », depuis la fin du mois de février.

Ainsi, la rue de l'Église sera réservée aux seuls camions de travaux et aux riverains. La circulation est donc interdite à tout autre véhicule. Un sens interdit a d'ailleurs été installé afin de compléter ce dispositif.

Inauguration de la rue des Chenevières

SAMEDI 11 AVRIL

à 11h

RDV Rue Notre Dame (derrière l'Église)

